

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 17  
Présents : 12  
Procurations : 0

**Objet :**

Exercice du droit de priorité  
pour les parcelles AN 87, 89  
et 92

Accusé de réception en préfecture  
001-210101531-20240409-2024-04-09\_027-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2024  
Date de réception préfecture : 11/04/2024

**L'an deux mille vingt quatre**  
Le 9 avril

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 5 avril 2024

**Présents :** Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Leila SMITH, M. Guillaume PEREZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

**Excusés :** M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephane BOCKEN

**Absents :** M. Nicolas GRES, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN

Mme le Maire expose que,

Dans la continuité du rachat des parcelles AN 84, 85 et 86 à l'Etat, les services de l'Etat (DDFIP) ont proposé à la commune d'acquérir à l'euro symbolique les parcelles cadastrés AN 87, 89 et 92, jouxtant les parcelles précédemment énumérées et principalement située à cheval sur la voirie communale.

A cette fin, il a été demandé, par courrier en date du 8 février 2024, au Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex de déléguer ponctuellement l'exercice de son droit de priorité à la commune d'Echenevex, délégation prise par décision du Président n° DP 2024.00015.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter l'exercice du droit de priorité.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**AUTORISE** Mme le Maire à exercer son droit de priorité en vue de l'acquisition des parcelles cadastrées à l'euro symbolique Section AN 87, 89 et 92 sises Lieudit Champs de Raies – Commune d'Echenevex, d'une superficie totale de 3 892 m<sup>2</sup> ;

**AUTORISE** Mme le Maire, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.  
**Isabelle PASSUELLO**  
Maire d'Echenevex,

